

CH(s)OSE[♂]

pour une vie affective et sexuelle
des personnes en situation de handicap

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 18 février 2026

Objet : Plan d'actions VIAS 2026-2027 : Le compte n'y est pas. L'État choisit l'immobilisme face à l'urgence de l'assistance sexuelle.

L'association CH(s)OSE exprime sa profonde déception à la suite de la publication de Plan d'Actions 2026-2027 Pour la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et Contre les violences. Sous couvert de « sensibilisation » et de « protocoles », le gouvernement élude une nouvelle fois la question centrale de l'assistance sexuelle, condamnant des milliers de personnes au silence et à la frustration.

Si le document multiplie les objectifs de « sensibilisation » et de « création d'interconnaissance », CH(s)OSE dénonce une approche essentiellement administrative qui ne répond pas à la réalité du terrain. Les mesures annoncées, telles que la création de « capsules vidéo » ou de « journées régionales », sont déconnectées de l'urgence cruciale que représente l'accès à une vie sexuelle digne pour les personnes les plus lourdement handicapées.

Pour l'assistance sexuelle, le grand tabou persiste

Alors que l'association attendait un engagement courageux, le plan d'actions se contente de « clarifier le cadre juridique relatif à l'accompagnement aux gestes du corps afin de sécuriser les pratiques et les modalités d'accompagnement des personnes et des couples en situation de handicap ». Ce qu'il faut comprendre derrière les mots, c'est une avancée en trompe-l'œil. Le gouvernement préfère « sécuriser les pratiques » existantes des professionnels de santé plutôt que de créer un véritable droit à l'assistance sexuelle, laissant les accompagnants et les usagers dans une zone grise hypocrite. De plus, en se limitant à l'aide technique (matériels d'autostimulation), l'État ignore délibérément ceux qui, en raison de leur handicap, ne peuvent pratiquer l'autosexualité et dépendent d'un tiers pour accéder à leur propre corps.

Quelques points positifs...

Nous soutenons fermement les mesures visant à :

- **Transformer les chambres en véritables espaces privés** propices à la vie intime.
- **Renforcer la lutte contre les violences sexuelles** via la formation des forces de l'ordre et la création d'un protocole national d'accompagnement des victimes.
- **Garantir l'accès à la santé sexuelle** par le déploiement de la démarche Handigynéco à domicile et la création de consultations dédiées de longue durée.

Mais des délais qui confinent au mépris

CH(s)OSE s'insurge contre le calendrier proposé, qui renvoie la plupart des actions concrètes à l'horizon 2027. Demander encore des « états des lieux » et des « études pour documenter » en 2026, c'est nier les décennies de témoignages et de rapports déjà produits par les associations et confine à l'inertie coupable.

Enfin, aucune enveloppe budgétaire claire n'est allouée à ces ambitions, faisant craindre que ces « objectifs » ne restent que des vœux pieux sur le papier.

Pour CH(s)OSE, ce plan d'actions est une occasion manquée de faire de la France un pays pionnier du respect des droits sexuels. Nous ne nous contenterons pas de « cadres d'information » ou de « chartes de vie intime ». La mobilisation continue et CH(s)OSE se tient prête à collaborer avec les autorités désignées conformément à l'engagement annoncé avec la création d'un groupe d'experts pour transformer ces intentions en droits réels. Le respect de la vie intime ne peut plus être une option ou une tolérance, mais doit devenir un droit inaliénable.

Retrouvez ici :

[Notre plaidoyer](#) pour la reconnaissance de l'assistance sexuelle pour les personnes en situation de handicap.

[Notre agenda de transformation](#) pour l'amélioration de la santé sexuelle des personnes en situation de handicap en France, nous avons adressé celui-ci au gouvernement lors de l'élaboration de ce plan.

Contact Presse : Julia Tabath (Présidente) : chs.ose@gmail.com

chs-ose.org